

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 février 2026

PROCÈS VERBAL

Le lundi SEIZE FEVRIER deux mille vingt-six à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de la salle du conseil en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame CHARRIER Joëlle, Maire.

Etaient présents : CHARRIER Joëlle, BELLEUVRE Jean-Claude, BOULAND Sébastien, BOUVET Sylvie, COLLET Julien, CAILLEAU Virginie, LEBOUCHER Jérôme et RUEL Isabelle.

Etaient absents et/ou excusés : BREUX LUCIEN Delphine donne pouvoir à CHARRIER Joëlle, FOUGERE Marie donne pouvoir à BOUVET Sylvie, LANCELOT Patrick, GUIBERT Christian, LETELLIER Stéphanie et GODET Philippe.

CONVOCATION DU 9 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 8

NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 10

Monsieur BELLEUVRE Jean-Claude est nommé secrétaire de séance pour l'assemblée en ce jour.

Ouverture de la séance à 20h00.

Madame Le Maire demande si l'assemblée générale a des remarques particulières sur le compte-rendu validé précédemment par le secrétaire de séance. Tous les conseillers présents acceptent celui-ci. Le conseil n'émet pas de remarques particulières.

Ordre du Jour :

FINANCES	2
I. Vote des subventions aux associations	2
ADMINISTRATION	2
II. Tarif des repas de la restauration scolaire	2
URBANISME	3
III. Centrale photovoltaïque au sol : avis	3
QUESTIONS DIVERSES	3

FINANCES

I. Vote des subventions aux associations

➤ DEL-2026-009

Le conseil municipal,

Vu les demandes de subventions présentées par les associations,

Vu la délibération du 15/05/2023 adoptant le règlement de versement aux associations,

Vu le règlement d'attribution de subventions proposé par la commission Vie associative,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (les membres des associations subventionnées n'ont pas pris part au vote) décide à l'unanimité d'accorder les subventions selon les montants indiqués ci-dessous :

Nom de l'association	Vote
Les Enfants de la Terre	150
Société de Chasse	500
Coopérative scolaire	500
Comice Agricole	200
Donneurs de sang	150
Les Cahiers du Baugeois	50
Association des courses Hippiques Durtal-Les Rairies	7 000
Prends l'Air et Ris	300
École les Hirondelles	900
TOTAL en €	9 750 €

ADMINISTRATION

II. Tarif des repas de la restauration scolaire

➤ DEL-2026-010

Vu l'avenant N°4 signé entre la société Scolarest et la ville de Durtal concernant les nouveaux tarifs applicables au 01/09/2025;

Vu le renouvellement de la convention signée entre la ville de Durtal et la commune des Rairies pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2026.

Considérant les nouveaux tarifs appliqués pour notre commune depuis le 1er septembre 2025 :

- Repas adulte : 5.65 € (au lieu de 5.51 €)
- Repas primaires : 5.00 € (au lieu de 4.87 €)

Pour rappel, les tarifs votés pour les tarifs actuels sont :

- Repas enfant : **3.85 €**
- Repas adulte : **5.51 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- *De fixer les tarifs suivant :*
 - ✓ 3.97 € par enfant
 - ✓ 5.65 € par adulte
- *D'appliquer ces tarifs à partir de 01/03/2026*

URBANISME

III. Centrale photovoltaïque au sol : avis

➤ DEL-2026-011

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'un projet d'implantation d'un parc photovoltaïque, porté par la société Générale du Solaire 149 a été déposé en mairie le 20 octobre 2025.

Le projet porte sur les parcelles B 307, B 309, B 314, B 315, B 331 et B332 pour une surface totale de 55 080 m².

Le projet est constitué de tables photovoltaïques fixes, ancrées dans le sol par pieux, un poste de livraison/transformation, d'une citerne et d'un portail permettant l'accès au site depuis un chemin créé donnant sur la route de Chalou.

Conformément aux dispositions des articles R.122-7 et L.122-1-V du code de l'environnement, le Conseil municipal a un délai de deux mois à compter du 27 janvier 2026 pour émettre un avis ;

Considérant le permis de construire N°049 257 25 00012 déposé le 20 octobre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- *D'émettre un avis favorable sur le projet photovoltaïque au sol situé au lieu-dit « Le bas de Chalou », sur la commune de Les Rairies.*

QUESTIONS DIVERSES

Endurance équestre : L'association Endurance équestre de Seiches-sur-le-Loir organise sa traversée annuelle d'endurance équestre les 13, 14 et 15 mars 2026. Cet événement se tiendra en partie sur le territoire de notre commune. Pour assurer son bon déroulement, l'association lance un appel à bénévoles.

Entreprise Montrieux – Rue de Bazouges : Dans le but d'améliorer l'accès aux camions, Monsieur Rémi Montrieux envisage de faire déplacer les poteaux en bois de la ligne téléphonique de l'autre côté de la rue. Ces travaux seront entièrement pris en charge par l'entreprise Montrieux.

Stationnements : Le stationnement gênant est constaté de manière de plus en plus fréquente dans les rues du centre-bourg de notre commune. Afin d'y remédier, la mise en place d'une interdiction de stationnement par arrêté municipal est actuellement à l'étude. En effet, cette situation complique fortement le passage des transports scolaires et la sécurité des piétons. Nous avons également constaté un problème d'installation des commerçants lors du marché hebdomadaire.

Front de Taille : Certains riverains du lotissement du Front de Taille nous ont fait part de plusieurs dégradations sur la voirie suite aux constructions des dernières maisons. Un courrier va être envoyé aux constructeurs concernés afin prévoir une remise en état de celle-ci.

Dates à retenir :

- Vote du Budget 2026 : Lundi 9 Mars 2026
- Premier tour des élections : Dimanche 15 mars 2026

Sans autre question, la séance est levée à 22h05.

SIGNATURES :

Le Secrétaire de séance
Monsieur BELLEUVRE Jean-Claude

Le Maire
Mme CHARRIER Joëlle